



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 14 mars 2022

OPÉRATION DE CONTROLE DU COMITÉ TERRITORIAL ANTI-FRAUDE STATIONS SERVICES DE LA COMMUNE DE NOUMEA

Sur réquisition du procureur de la République et dans le cadre du comité opérationnel territorial anti-fraude (COTAF), une opération de contrôle a été organisée, dans la soirée du jeudi 10 mars entre 18h et 21h, sur la commune de Nouméa.

Coordonnée par le Haut-commissariat et pilotée par la direction territoriale de la Police nationale en Nouvelle-Calédonie, elle a été menée conjointement avec les services de la CAFAT et de la direction du travail et de l'emploi (DTE).

Les contrôles ont porté sur les stations-services situées entre l'Anse Vata, Ducos, Rivière-Salée et Magenta et visaient à vérifier le respect de la législation sur le travail par le personnel de ces établissements et celui des entreprises privées en assurant la sécurité.

Au total, 80 personnes ont été contrôlées dans 26 établissements. A ce stade, les investigations sur place ont permis de relever 8 infractions concernant le travail dissimulé. Des investigations complémentaires sont en cours pour donner toutes les suites nécessaires aux contrôles de terrain.

De nouveaux contrôles conjoints sont prévus. Le but de ces contrôles est de renforcer la protection des salariés et des consommateurs et de permettre à la Nouvelle-Calédonie de percevoir les recettes fiscales et sociales dues, utiles au développement du territoire.

Le COTAF est coprésidé par le Haut-Commissaire de la République, le Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le Procureur de la République. Il met en œuvre les orientations de l'État et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en matière de lutte contre les fraudes sociales et fiscales et contre le travail illégal, notamment lors d'opérations de terrain interservices.

Contact presse
Cabinet du Haut-commissaire
Bureau de la communication interministérielle

Tél : (+687) 26 64 22 - (+687) 77 71 93
Mél : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1, avenue du Maréchal Foch
98 800 Nouméa